

V

La dernière question est de savoir comment consolider et adapter les capacités actuelles du gouvernement fédéral de manière à donner corps au programme que je viens de décrire. Les Canadiens contribuent déjà à la notion de « bon gouvernement » à l'étranger. Ce travail est fait par les secteurs privé et public, les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux : diplomates, agents de développement, fonctionnaires électoraux, fiscalistes, experts en droits autochtones, juges, policiers, avocats, médecins, professeurs et activistes. Le gouvernement fédéral devrait chercher à comprendre ce vaste et encourageant réseau d'activités menées à l'étranger par les Canadiens, et trouver des moyens astucieux d'y contribuer, mais sans les contrôler. Sa fonction est de conférer une aura d'autorité à ces activités en parlant au nom du Canada lorsque des engagements nationaux doivent être pris, en fournissant les ressources nécessaires et en mettant en place un cadre d'appui, afin que les Canadiens à l'étranger aient le sentiment que leur contribution s'inscrit dans une tâche commune cohérente et inspirante.

Pour instaurer un programme canadien relatif « à la paix, à l'ordre et au bon gouvernement », il faut avant tout faire une meilleure utilisation de notre capacité de gouvernance, car les activités à ce titre sont actuellement dispersées dans l'ensemble du gouvernement. Plutôt que de bricoler les institutions par-ci par-là, ou d'y ajouter des éléments au fur et à mesure, nous devrions penser à établir, à l'échelle nationale, une capacité civile pour la promotion de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement qui correspondrait aux capacités des forces armées canadiennes et qui les compléteraient. À l'heure actuelle, différents ministères et organismes gouvernementaux, d'Élections Canada à la GRC [Gendarmerie royale du Canada], reçoivent des demandes de détachement de personnel pour aider d'autres gouvernements. Leurs capacités seraient élargies si on créait un organisme responsable de :

- ◆ traiter les demandes d'aide provenant de gouvernements et d'organismes du monde entier;
- ◆ financer les déploiements;